

Chers reconstitueurs,

Comme vous le savez, l'année 2025 accueillera les célébrations du 210<sup>ème</sup> anniversaire de la bataille de Waterloo. Lors de ce week-end historique, qui se tiendra les 28 et 29 juin prochains, une grande reconstitution sera organisée. Vous êtes déjà nombreux à nous contacter pour vivre ce moment qui s'annonce inoubliable.

Comme chaque année, votre passion de la reconstitution nous donne l'énergie et l'envie de collaborer avec vous pour organiser le plus bel évènement possible tant pour vous que pour le public toujours plus nombreux.

Nous travaillons donc à la préparation d'un programme de festivités ambitieux qui mettra à l'honneur la participation de groupes venant de l'international. Les détails du programme et les informations vous seront transmis ultérieurement.

Si vous souhaitez vivre ce grand moment avec nous, nous vous invitons à cliquer sur le lien ci-dessous pour remplir dès à présent l'inscription de votre groupe au bivouac et à la bataille. Pour rappel, nous vous demandons de remplir qu'une seule inscription par groupe !

**<https://forms.gle/MTbBEkErwmeKWKEc8>**

Il est important de remplir correctement ce formulaire sans quoi nous ne pourrions correctement vous inscrire. Vu l'engouement général pour cette reconstitution, pouvons-nous vous demander de compléter ce document pour le **1<sup>er</sup> janvier 2025** au plus tard ? Passé cette date, nous serions au regret de ne pouvoir vous inscrire. En remplissant ce document, vous manifestez donc votre intérêt à participer à Waterloo 2025. Nous reviendrons vers vous courant du mois de janvier pour vous confirmer votre inscription.

Sachez que nous sommes susceptibles de vous demander de fournir des photos de votre groupe afin de vérifier que vos uniformes et équipements soient conformes à la réalité historique qui nous est chère.

Ensuite, une convention de participation ainsi qu'un règlement vous seront transmis une fois votre inscription validée.

Nous tenions à rappeler deux points d'attention ayant pour objectif de garantir la sécurité de tous et toutes lors de l'évènement.

1. Les armes : il est de la responsabilité des reconstitueurs de respecter les législations relatives à l'importation et à l'exportation des armes. Il incombe également aux reconstitueurs de réaliser les démarches nécessaires au respect des législations en vigueur.
2. Les chevaux et leurs cavaliers. Les chevaux devront obligatoirement :
  - être munis d'une puce
  - détenir le passeport européen
  - présenter un carnet de vaccination en ordre et ce y compris contre la grippe équine et contre la rhino pour les chevaux non-Belges. Ces deux vaccins doivent avoir été administrés moins de 6 mois avant l'évènement. Pour les chevaux de Belgique, il est vivement conseillé qu'ils soient également en ordre de vaccin
  - être en ordre d'enregistrement auprès de la Confédération belge du cheval pour les chevaux belges. Pour les non-Belges, il faut un certificat d'exportation

intracommunautaire d'échange (à retirer auprès des autorités), exceptés pour les Luxembourgeois et les Néerlandais.

Sachez que votre engagement nous est précieux et que la réussite de ce bel événement sera aussi la vôtre ! Nous vous remercions par avance vivement de votre participation et espérons vous voir nombreux sur les plaines du champ de bataille pour commémorer ensemble ce 210<sup>ème</sup> anniversaire de la bataille de Waterloo lors d'une reconstitution qui s'annonce inoubliable.

Les organisateurs,

Nathalie Watillon  
Dernier QG de Napoléon

Thibault Danthine  
Domaine de la Bataille de Waterloo